



Mairie Meurchin

Reçu le 24 AVR. 2018
Pour... M^e Mahe

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service De l'Environnement
Unité Gestion des Risques

ARRAS, le 18 AVR. 2018

Affaire suivie par : Doriane MAHE
Tel : 03 21 22 99 99
réf : 18 111 DM
doriane.mahe@pas-de-calais.gouv.fr

Le Préfet du Pas-de-Calais

à

Destinataires in fine

OBJET : Porter à connaissance – « SLGRI Haute-Deûle » – Étude sur l'amélioration de la connaissance du risque inondation par ruissellement et orientations

PJ : Cartographie informative du phénomène d'inondation par ruissellement et préconisations d'urbanisme associées applicables au titre de l'article R111-2 du code de l'urbanisme

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Pas-de-Calais a confié la réalisation d'une étude au bureau d'étude DH&E Ingénierie afin d'améliorer la connaissance du risque inondation par ruissellement sur le bassin versant de la Haute Deûle. Cette étude s'inscrit dans les actions définies dans la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) de la Haute-Deûle, approuvée par arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2016.

En application de l'article L121-2 du code de l'urbanisme, je porte à votre connaissance la cartographie du risque inondation par ruissellement sur votre commune qui identifie les zones de production, les zones de ruissellement et les zones inondables. Je vous invite à prendre en compte ces éléments de connaissance dans votre document d'urbanisme pour l'aménagement de votre territoire.

Afin de vous accompagner dans la prise en compte de ce risque, des préconisations d'urbanisme applicables au titre du R111-2 du code de l'urbanisme vous sont présentées en annexe 1.

Siège de la DDTM : 100, avenue Winston Churchill CS 10007 - 62022 Arras Cedex
Tél. : 03.21.22.99.99 – fax : 03.21.55.01.49

Horaires d'ouverture : 08h30 – 12 h et 13h30 – 17h – Accès bus : prendre la ligne 1 – arrêt de bus : Église St-Paul ou Ampère
<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>

L'ensemble des livrables sont consultables sur le site de la préfecture, à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Les-etudes/Etude-ruissellement-SLGRI-Haute-Deule/Resultats-de-l-etude>

En fonction de cette connaissance nouvelle, je vous invite à mettre à jour votre Dossier d'Information Communal sur les RISques Majeurs et vous recommande d'élaborer ou d'actualiser votre Plan Communal de Sauvegarde.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Le préfet,



Fabien SUDRY